L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 30 MARS 1892. 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufony & Donnez,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 30 MARS 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Les terroristes à Paris.

Ce n'était pas sans inquiétude que, depuis quelque temps, nous lisions, chaque matin, dans les dépêches du câble, quelques détails sur la crise que traversaient le gouvernement allemand et les populations de l'Empire. Il y avait de quoi jeter l'appréhension dans les âmes. Mais rien n'égale l'émotion—nous dirions, volontiers, l'effroi—causé, non seulement en Europe, en France, à deux pas de chez eux se passent les événements, mais ici même, à plus de deux mille lieues de distance, par le récit des attentats des anarchistes, qui terrorisent, en ce moment, Paris. Une secte infernale, insaisissable, s'est formée, ne se réclamant d'aucun parti—elle les vous—ne cherchant pas à réformer la société, puisqu'elle se fait une sorte de devoir d'en abolir les fondements. Que prétend-elle? Où veut-elle en venir? Tout le monde l'ignore; elle ne le sait, peut-être, pas elle-même, et elle travaille, aveuglément, dans l'ombre, sans règle, sans lui déterminée, presque sans mot d'ordre, puisque la plupart des membres ne se connaissent pas, détruisent pour l'infâme plaisir de détruire, et pour se débarrasser des étreintes de la police et des poursuites de la justice.

Le moyen qu'elle emploie—la dynamite—est aussi monstrueux que le but qu'elle poursuit—l'anarchie. Les deux se valent, assurément, et sont bien de nature à provoquer une indignation universelle.

Pourquoi cette secte a-t-elle pris Paris pour son siège principal? Apparemment, parce qu'elle espère y avoir les coudées plus franches qu'ailleurs, et qu'elle veut faire un odieux abus des libertés qu'on y prodigue aux citoyens.

On conçoit l'effroi du public en face de pareils attentats, et la stupéfaction de la police, qui se sent—pour l'heure du moins—impuissante à les réprimer. Toute sécurité sera, bientôt, détruite, si l'on ne met, promptement, un terme à ces mêmes étreintes entreprises, si l'on n'indique aux coupables une terrible leçon.

Chose étrange! Paris, la ville de l'ordre par excellence, où des foules immenses s'entassent, à chaque instant, dans un même lieu, sans s'écraser; où elle se croisent et s'entrecroisent, sans se heurter; Paris, où le crime est si difficile à commettre, qu'il est presque toujours forcé de recourir, d'avance, à des menées longues et ténébreuses; Paris songerait à constituer, dans son sein, des comités de vigilance, à se livrer, comme dans les pays nouveaux, où l'administration n'est pas bien assise, à des exécutions sommaires.

Il n'est pas très mauvais que les tristes héros de la dynamite aient choisi cette ville pour théâtre de leurs odieux exploits: ils y seront étouffés plus vite que partout ailleurs, et la répression sera cent fois plus rétentissante. Tant mieux: la cause de la civilisation et de la liberté donne l'exemple du châtiment.

S'ils comptent trouver l'impunité derrière les libertés républicaines, ils se trompent fort. Qui ne se rappelle "Open Kettle"? Le bon dévient de plus en plus rare, et il faut aller le chercher de plus en plus loin. Il faut beaucoup de travail et de forts attelages pour se le procurer. De là, la nécessité de se procurer le plus possible de brûleurs de bagasse.

Sur l'habitation Star, MM. Schlatre et Dupuy ont élevé une nouvelle clôture, en avant de leur propriété, et ont fait beaucoup d'autres améliorations.

MM. Flower et King qui ont acheté récemment l'habitation Texas, comptent y faire assez de cannes pour en vendre six mille tonnes.

Un représentant de Belle Alliance était dans notre paroisse, il y a quelques jours, en quête de douves pour faire des barils; il en a commandé 50,000, c'est Plaisancéniens qui les lui fournira. Il s'en fera, ici, un grand commerce, la saison prochaine.

De nombreux planteurs sont désolés des délais que le gouvernement apporte dans le paiement de la prime; ceux qui se sont contentés de faire du sirop, l'ont parfaitement vendu et se trouvent bien d'avoir agi de la sorte; ils ont presqu'envie de ne plus faire de sucre.

M. Daniel Hurley, de Gold Point, a semé 150 acres en seigle et en avoine prochainement 50 autres. Heureusement, il a une dalle profonde, et l'eau y coule en abondance. Un bon nombre d'habitations se serviront de pompes d'irrigation, pendant presque toute l'année, ce qui rendra la récolte très cotisente.

—LETTRE DE LA PAROISSE POINTE-COUPÉE:

Il est difficile d'évaluer les dégâts occasionnés par les derniers froids sur la canne; on pense qu'ils seront légers. Généralement même, on croit qu'ils seront nuls. Quant aux souches, plusieurs planteurs, tel que M. Jas. Stonaker, de St-Maurice, ont pris la précaution de faire un sillon, de chaque côté, et de rejeter ainsi la terre par dessus la plante, à droite et à gauche. Elle s'est trouvée ainsi couverte et protégée contre le froid. On peut affirmer que la perspective est aussi belle qu'avant la gelée.

Le maïs a plus souffert que la canne. Dans les terrains bas, là où le drainage était insuffisant, il faudra faire un nouvel ensemencement. Quant aux pommes de terre, on peut les regarder comme à peu près complètement détruites.

Les légumes, dans les jardins, ont sérieusement souffert, et l'on a de graves craintes pour les pêches, les prunes et les poires.

Le fleuve, après avoir baissé de plusieurs pieds, ici, est, à présent, stationnaire; il est très bas, pour la saison; à six pieds au moins au-dessous de la rive. Tout le monde pense que nous n'avons, cette année, rien à craindre des crues du fleuve. Cependant, nos constructeurs de levées sont toujours à l'œuvre, et semblent plus actifs que jamais. Les travaux sont commencés sur la partie inférieure de la Grande Levée. Ce sera une puissante levée, d'une longueur de trois-quarts de mille. L'ancienne est encore en bon état; elle donnera à la nouvelle le temps de se rassoir, de se tasser.

A partir de cette nouvelle levée, en descendant, sur une distance d'au moins quatre milles, la vieille levée a été considérablement exhaussée et consolidée. Il y a trois camps de travailleurs, le long de cette ligne, et ils ont autant et plus d'outils qu'il ne leur en faut.

Quand tous ces travaux seront achevés, la Pointe-Coupée pourra se vanter d'avoir, depuis l'embouchure de la Rivière Rouge jusqu'à la ligne de démarcation de West Baton Rouge, la plus parfaite ligne de levées qu'on aura jamais vue en Louisiane. Notre population se sentira en complète sécurité.

La fabrique d'huile de Lakeland marche admirablement; elle est entourée de nombreuses et grandes habitations cotonnières qui lui fournissent, en abondance, la matière première, à bas prix, sans frais de transport, et elle peut ensuite les faire porter sur les champs de cannes, sans presque la moindre dépense.

Le *Meschacébé*, Bonnet-Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 26 mars:

Samedi dernier, avait lieu, à l'église St-Jean-Baptiste, le mariage de M. Arnold J. Horn et de Mlle Noémi Millet. La cérémonie nuptiale a été l'une des plus charmantes qui se puisse voir. Les mariés étaient précédés d'une avant-garde de quatre petites anges, dont voici les noms: Ada Trègre, Anita Becnel, Andréa Millet et Laurencia Songy. Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Angèle Becnel, Marie Denise Becnel et Léonie Millet, trois jolies fleurs de la couronne de St-Jean-Baptiste, et les garçons d'honneur, MM. Joseph Zéringue, Cyrille Millet et Olidé Millet. De nombreux amis assistaient à cette belle cérémonie, formant des vœux pour que cette union, contractée sous de si heureux auspices, soit couronnée de bonheur. Nous joignons nos meilleurs souhaits aux leurs.

—Décédés, dans la paroisse St-Jacques, le 22 mars, à l'âge de 16 ans et 4 mois, Mlle Angeline Woolongham. Cette bonne et charmante jeune fille, enlevée à la fleur de l'âge, à la tendresse de ses parents et de ses amies, avait longtemps habité la paroisse St-Jean-Baptiste, qui la considérait comme une des siennes. Si jeune et si bonne! Mais la mort, qui est une loi terrible, n'a de pitié ni pour la jeunesse ni pour la bonté, et si nous avons le devoir de pleurer ceux qui s'en vont, nous n'avons pas le droit de nous révolter contre la mort. La mort, après tout, n'est qu'un départ et une séparation momentanée, et ceux qui croient, doivent trouver leur consolation dans l'espérance d'un monde éternel, où l'on se réunit pour toujours. Aux parents affligés, nous envoyons nos regrets et nos sympathies.

Dimanche, est morte, en cette paroisse, Mlle Aminthe Reine, fille de notre très estimé co-paroissien M. Jules Reine. Le lendemain, une foule sympathique et attristée accompagnait sa dépouille mortelle au lieu de repos. Sa famille est priée d'accepter l'expression de notre sincère sympathie.

Mardi soir, 22 courant, Mme François Montet, native de France, et âgée de 55 ans, s'éteignait au milieu de ses siens. C'était une excellente femme, qui était aimée de tous ceux qui la connaissaient. Elle était la mère de nos jeunes amis Edmond et Ernest Montet et de Mmes Joseph Lebrun et Eugène Jay, à qui nous offrons nos compliments de condoléance.

If you feel weak and all worn out take BROWN'S IRON BITTERS

Le vin en France.

On lit, dans la *Gazette de France* du 15 mars:

La richesse viticole de la France se reconstitue peu à peu, grâce à des efforts soutenus et à de persévérantes initiatives.

Il est donc d'un intérêt réel d'étudier la valeur en francs de notre production vinicole qui avait atteint un chiffre vraiment considérable, lorsque l'oïdium d'abord et, plus tard, le phylloxera sont venus presque détruire cette source de notre fortune publique.

En 1840, avec une production de 36 millions 783,233 hectolitres, nous avions une représentation en valeur de 419,029,152 francs.

Douze ans plus tard, en 1852, la production s'élevait de 38,060,374 hectolitres représentant une valeur de 500,103,360 francs et, en 1862, avec une production de 48,630,190 hectolitres, on atteignit une valeur de 1,332,776,278 francs, presque un milliard et demi!

Mais là ne devait point s'arrêter la progression que nous constatons dans notre richesse viticole, puisque nous arrivâmes, avec une production de 70 millions d'hectolitres, à la somme énorme de plus de 2 milliards de francs.

Les ravages du phylloxera ont réduit des deux tiers d'aussi beaux résultats et nous avons vu descendre, en 1879, la valeur de la production du vin à 700 millions de francs. C'est alors qu'il a fallu demander à l'étranger, et notamment à l'Espagne, des quantités de vin représentant une valeur de près de 500 millions de francs.

Peu à peu, cependant, nos vignobles ont été reconstitués, et nous voyons déjà la viticulture se relever de la crise terrible qu'elle vient de traverser.

L'administration vient de publier les résultats de la récolte de 1891, et nous constatons avec satisfaction que la valeur de la production s'est élevée à 1,068,998,500 francs, dont 757,772,424 fr. de vins de qualités ordinaires et 250,726,166 fr. de qualités supérieures. On a, en outre, pour une valeur de 1,883,290 fr. de vins obtenus par addition d'eau sucrée, et 1,704,456 fr. de vins de raisins secs.

Dans cet ensemble, il est bon de constater que la récolte des Bouches du Rhône a représenté une valeur de 23,273,536 fr.

Sans le phylloxera, deux récoltes et demie de vin eussent payé la rançon de 1870. Nous avons été abattus, à cette époque, de toutes façons.

ESPAGNE.—MODIFICATION DES ZONES FISCALES.—DÉSASTRE A SÉVILLE.—Emu par les protestations du commerce, le gouvernement modifiera, prochainement, les zones fiscales, mais maintiendra les rigoureux réglements de douane, aux frontières, parce que la contrebande continue sur une vaste échelle. Les représentants des puissances dont les traités de commerce ont été prorogés jusqu'au 30 juin, ont fait de nombreuses démarches contre les objections que les douanes opposent aux certificats d'origine de leurs importations, sous prétexte que beaucoup de marchandises françaises entrent en Espagne avec des certificats d'origine d'autres pays.

On mande, de Séville, qu'à la suite des inondations, 108 maisons se sont effondrées dans le village de Villaverde. Un enfant a péri écrasé sous les décombres.

LES MOTIFS QUI TIENNENT M. DE BISMARCK ÉLOIGNÉ DE BERLIN.—On écrit, de Friedrichsruh, à la *Rheinisch-Westfälische Zeitung*, que M. de Bismarck a fait, ces jours derniers, à un homme politique qui était venu le voir dans sa propriété, les déclarations suivantes sur les motifs qui le tiennent éloigné du Reichstag:

Il y avait, autrefois, dans l'armée italienne un commandement ainsi conçu: *Faccia feroce!* (air féroce). C'est un air féroce que montrerait le Reichstag si j'y apparaissais. Beaucoup de députés seraient embarrassés et il y aurait quelque confusion parmi les partis. En tout cas, la situation deviendrait plus aiguë. Si le cas échéait, le croyais de mon devoir de faire de l'opposition à mon successeur, nombre de gens penseraient certainement que mes critiques visaient plus haut encore. C'est là l'impression que, pour des raisons évidentes, je voudrais éviter, autant que possible, aussi longtemps du moins que ma conscience et mes convictions patriotiques ne le permettront. Combien de temps il en sera ainsi, c'est ce que je ne saurais dire. Ca'a dépendra des circonstances et de la tournure que prendront les événements.

ALLEMAGNE.—LES ENVOIS D'ARGENT.—En Allemagne, les envois d'argent s'effectuent de la façon suivante, dont on apprécierà la simplicité: l'expéditeur verse, contre reçu, la somme au bureau de poste, et envoie à son correspondant une carte postale spéciale de 0 fr. 25, sur laquelle il inscrit la somme. Le facteur remet la carte au destinataire, à son domicile, et lui verse, séance tenante, contre la moitié de cette carte, la somme envoyée.

ALSACE LORRAINE. — LA PROCLAMATION ÉVENTUELLE DE L'ÉTAT DE SIÈGE. —On écrit, de Berlin, à la *Gazette de Francfort*, et les journaux de Paris, du 19 mars, annonçant que le projet de loi relatif à la proclamation éventuelle de l'état de siège en Alsace-Lorraine, peut être considéré comme enterré. La commission du Reichstag, à laquelle le projet avait été renvoyé, s'est ajournée, le 16, à une époque indéterminée, après s'être prononcée, à une forte majorité, contre les principales dispositions de la loi.

Les battements du cœur.

A propos de l'alcoolisme, un des plus célèbres médecins anglais, le docteur Richardson, de Londres, démontré à ses collègues de la Faculté de médecine, l'effet nuisible de l'alcool sur l'organisme humain. Le fait a été signalé par la ligue belge contre l'alcoolisme.

"—Veuillez compter les battements de mon cœur pendant que je suis debout—dit le docteur à l'un des étudiants de son cours.

"L'étudiant compte 74 battements.

"M. Richardson s'assit sur une chaise et fit, de nouveau, compter son pouls.

"—Maintenant je compte 70 coups, contesta l'étudiant.

"M. Richardson se coucha ensuite sur un canapé et fit recommencer l'expérience.

"—Mais c'est curieux, s'écria l'étudiant, il n'y en a plus que 64.

"—Ce n'est pas du tout extraordinaire, répliqua M. Richardson. Quand on se couche, le cœur se repose, et c'est précisément pour qu'il puisse se reposer que vous vous couchez le soir. Quand vous êtes couché, votre cœur fait 10 pulsations en moins par minute, ce qui fait 600 pulsations en moins par heure. Prenez la moyenne de 8 heures de sommeil, par nuit, et vous arriverez à une différence de 50,000 pulsations par nuit. A chaque pulsation, le cœur rejette 6 onces de sang; par conséquent, il rejette, pendant le sommeil d'une nuit, 30,000 onces de sang en moins que pendant le jour. C'est donc un travail considérablement diminué que le cœur fournit pendant le sommeil, et ce repos est indispensable au corps.

"Par contre, si vous prenez une certaine quantité, même petite, d'alcool, qui a pour effet d'accélérer les pulsations du cœur, vous arriverez au résultat tout opposé: au lieu de diminuer le travail du cœur de 30,000 pulsations, vous l'augmenterez de 15,000, et vous vous lèverez, le matin, plus fatigué et moins capable de travailler que vous ne l'étiez avant de vous coucher."

UNE FEMME QUI SE VENGE D'ACTES DE TRAHISON CONJUGALE.—La femme du nommé Nicolas Schlegel, qui habite avenue de Paris, à la Plaine Saint-Denis, lui reprochait de nombreuses infidélités. Elle résolut de se venger de ces actes de trahison conjugale. Elle a mis à exécution son projet. Schlegel se déshabillait, vers sept heures du soir, pour se mettre au lit. Quand il n'eut plus sur lui que sa chemise, sa femme l'arrosa avec le contenu d'une bouteille d'essence, et, avant que le malheureux eût pu se rendre compte de ce singulier traitement, elle allumait l'essence avec une lampe à main. On pense que l'homme flamba. Il poussait des cris terribles sous les yeux de sa femme, qui considérait d'un œil satisfait cet horrible spectacle. Schlegel, affolé, se jeta dans son lit, auquel il fallait communiquer le feu, et réussit à éteindre les flammes, mais il a été brûlé si grièvement, qu'il ne s'en relèvera pas.

La femme Schlegel a été gardée à la disposition du commissaire de police.

Pour faire une démarche, un homme se dit: *Que dirai-je?* Une femme: *Que mettrai-je?*—METTERNICH.

TÉLÉPHONE 479

F. LAUDUMIEY,
Entrepreneur de Pompes Funèbres,
No 175 RUE DU BAYOU,
Près Remparts.
Voitures pour mariages, soirées, etc.
21 fév—1an

Prenez la Meilleure.

Faites usage de la **Salsepareille d'AYER**, et point d'autre, comme Médecine de Printemps et dépuratif du sang, pendant les mois de

Mars, Avril, Mai.

La Salsepareille **d'AYER** réussit mieux qu'aucune autre préparation pour donner au mécanisme de la vie toutes les conditions de Santé et de Force. Elle soulage **Cette Sensation de Lassitude,** donne du ton et de la vigueur à chaque tissu et à chaque muscle du corps, **facilite la digestion, aiguise l'appétit, fortifie le système, et rend le faible, fort.** Le succès de la Salsepareille **d'AYER,** pendant les 50 dernières années, est dû à ce fait, que l'on peut toujours avoir confiance dans ses pouvoirs curatifs. Elle purifie, vivifie et enrichit le sang; elle guérit les Scrofules et les maladies Scrofuleuses, l'Eczéma, le Catarrhe Chronique, le Rhumatisme, la Débilité Générale, la Dyspepsie ou Indigestion, et toutes les maladies de l'Estomac, de Foie, des Reins et des Intestins. La Salsepareille **d'AYER** non seulement restaure, mais maintient d'une manière permanente la santé. L'emploi de cette médecine rend les aliments nourrissants, le sommeil rafraîchissant et la vie pleine de jouissances. Elle donne une nouvelle santé et de nouvelles forces, aux vieillards et aux infirmes, et vivifie et fortifie entièrement le système quand il est devenu énervé ou affaibli par la maladie ou l'excès de travail. Ses propriétés curatives lui ont fait décerner le titre de la Meilleure, la Médecine Supérieure. Prenez la Salsepareille **d'AYER,** *celle* **d'AYER** seulement, et prenez-la **MAINTENANT. Elle En a Guéri d'Autres, et Elle Vous Guérira.**

AYER'S SARSAPARILLA

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilots de la rue du Canal, Rue Chartres

1er nov90—1 an—mar ven dim

Toutes sortes de genres
—POUR LE—
PRINTEMPS
SONT PRÊTS.
MIEUX QU'AVANT.
Plus bas que jamais auparavant.
Notre propre connection à un seul profit, celui de la manufacture.
1er-dec 91—1 an—dim mar ven

VENEZ VOIR
A quel bon marché nous vendons les beaux pianos sauvés de l'incendie!
PHILIP WERLEIN,
156 rue du Canal, entre Baronne et Carondelet.
21 fev—3m—dim mar ven

ETABLIE EN 1782.
COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. R. Lyman, Prés. G. W. Sentell, Vice-Prés. Chas. E. Rice, Sec.
(un 6) 1 an

ETABLIE EN 1849.
Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.
Plus de $11,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. R. Lyman, Prés. G. W. Sentell, Vice-Prés. Chas. E. Rice, Sec.
(un 6) 1 an

TAPIS! TAPIS! TAPIS!
NATTES! NATTES! NATTES!
Stores! Stores!
Et Manigâques Papiers Peints pour Tapisserie,
CHEZ LEVY,
RUE DU CANAL.
Nous prenons plaisir à annoncer à nos amis et clients que nous sommes prêts maintenant à faire voir notre nouveau stock d'article ci-dessus mentionnés, qui, en beauté et en variété, n'a jamais été égalé. Nos modèles de Tapis Moquette sont superbes, et surpassent tout ce qui a jamais vu. Nous appelons particulièrement l'attention sur nos Tapis de double largeur, pour les quels nous ne chargeons pas plus en propo tion que nous le faisons pour ceux de moindre largeur. PEINTS: mais que nous ne vendons que ceux de bonne qualité, nous ne chargeons pas seulement des PAPIERS PEINTS, mais que nous vendons aussi de ces poser, et c'est pour cela que nous avons fait venir le meilleur artiste disponible dans ce genre. Aux personnes intéressées en feront voir les spécimens de notre travail.
LEOPOLD LEVY, 133 RUE DU CANAL.
Les ordres de la campagne recevront la plus prompte attention 12oct1891—1an—DMJ

FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
HORLOGERS, BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE DIAMANTS, MONTRES, PENDULES, ARGENTERIE, BIJOUTERIE, JUMELLES, &c.
Montres soigneusement réparées et mises en parfaite état. Joaillerie de tous genres faite sur commande et réparée.
Les ordres de la campagne seront l'objet de l'attention toute spéciale de la maison.
1er sept 91—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
— DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS—
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Boris.
HENRY T. OGDEN, Secrétaire Resident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—91—1 an

CONTINENTAL INSURANCE CO. OF NEW YORK,
—A NEW-YORK—
Capital payé de $2,000,000 00
Réserve pour les assurances actuelles 2,161,622 47
Surplus net 1,643,761 24
Actif brut 5,805,784 71
La compagnie fait des affaires rigoureusement en conformité avec les lois de l'Etat de New York, et émet des Polices sur le fonds de sûreté. Un fonds spécial pour la protection des détenteurs de police que ne peut affecter une grande conflagration.
Elle a payé plus de vingt-sept millions de pertes et est plus forte que jamais. Prenez une police à cette compagnie et vous vous sentirez plus en sûreté qu'avec celle d'une compagnie quelconque. Les pertes sont ajustées et promptement soldées. La meilleure et la moins chère. Pour conditions et taux (les taux plus réduits
JAMES PREVOST, Agent,
135 rue Gravier, Nouvelle-Orléans, Lne.
27 nov—1 an—dim

TO-KALON! TO-KALON!
Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de
PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
129 rue Royale, coin Toulouse.
6 jui—

Le Steamer New Camelia
A recommencé ses voyages réguliers à Mandeville, Madisonville, Covington et Bâtonrouge. Voir le tableau régulier des heures d'arrivée et de départ.
W. G. COYLE & CO., Agents.
30 mars—3f

Réclamations d'Assurances et autres.
Le soussigné se charge d'établir et de présenter en bonne forme toutes réclamations pour PERTES MARITIMES, FLUVIALES OU PAR INCENDIE.
Il importe à l'assuré de présenter ses réclamations d'une manière régulière pour éviter les déchéances quelquefois fatales qu'une simple négligence peut entraîner, et aussi pour faciliter un règlement.
Attention donnée aux pertes contestées ainsi qu'à toutes réclamations devant les Cours d'Amirauté des Etats-Unis.
PAUL FOURCHY,
30mars—7f No 3 1/2 rue Carondelet.

Bureau de la Compagnie du New Orleans City and Lake Railroad.—No 102 rue du Canal (deuxième étage) Nlle-Orléans, 27 mars 1892.—A une assemblée régulière du Board de Directeurs, qui a eu lieu le 9 courant, un dividende trimestriel de une piastre soixante-quinze cents par action a été déclaré, payable le et après le 11 avril 1892.
Le livre de transfert sera fermé à partir du 1er avril jusqu'au 11 courant.
C. W. BREDOW, Secrétaire.
27 mars—jusqu'au 11

Germania Savings Bank.—Nouvelle-Orléans, 9 mars 1892.—A une Assemblée du Bureau de la Direction tenue ce jour, par un vote unanime M. J. Hissinger a été élu Président en place de M. H. Zuberbier, décédé; M. J. E. Morith a été élu Vice-Président, et M. F. M. Ziegler a été élu Directeur.
G. A. BLAFFER, Caissier.
10 mars—

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer Orléans.—Coin des rues White et Lafayette—Nlle-Orléans, 24 mars 1892.—A une assemblée mensuelle régulière du Board des Directeurs de cette compagnie qui a eu lieu le 14 courant, un dividende de Deux (2 00) pour cent sur le fonds capital a été déclaré sur actions des dernières 3 mois (3) mois payable le et après le 4 avril 1892.
Le livre de transfert sera fermé pendant Dix (10) jours avant la date fixée pour le paiement du dividende.
Le Dividende sera payé de 9 h. A. M. à 1 h. P. M.
F. COUGOT, Secrétaire.
30mars—11f

Mardi, 19 Avril, A. D. 1892.
Le Mardi, 19 Avril, A. D. 1892.
De 7 heures du matin à 6 heures du soir, pour les objets suivants, à savoir:
1° Elire les membres de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane pour représenter les districts sénatoriaux et les districts représentatifs ci après désignés de la Ville de la Nouvelle-Orléans, pour le terme de quatre années, savoir:
Sénateurs.
Deux Sénateurs du Premier District Sénatorial composé du Huitième et du Neuvième wards de la ville de la Nouvelle-Orléans de la paroisse d'Orléans et des paroisses St-Bernard et Plaquemines.
Deux Sénateurs du Second District Sénatorial, composé du Quatrième, du Cinquième, du Sixième et du Septième wards de la ville de la Nouvelle-Orléans de la paroisse d'Orléans.
Un Sénateur du Troisième District Sénatorial, composé du Troisième ward de la ville de la Nouvelle-Orléans de la paroisse d'Orléans.
Un Sénateur du Quatrième District Sénatorial, composé du Second et du Quinzième ward (rive droite) de la ville de la Nouvelle-Orléans de la paroisse d'Orléans.
Un Sénateur du Cinquième District sénatorial, composé du Premier et du Dixième wards de la ville de la Nouvelle-Orléans de la paroisse d'Orléans.
Représentants.
Premier District Représentatif, Premier ward—Un Représentant.
Second District Représentatif, Second ward—Deux Représentants.
Troisième District Représentatif, Troisième ward—Trois Représentants.
Quatrième District Représentatif, Quatrième ward—Un Représentant.
Cinquième District Représentatif, Cinquième ward—Deux Représentants.
Sixième District Représentatif, Sixième ward—Un Représentant.
Septième District Représentatif, Septième ward—Deux Représentants.
Huitième District Représentatif, Huitième ward—Un Représentant.
Neuvième District Représentatif, Neuvième ward—Deux Représentants.
Dixième District Représentatif, Dixième ward—Deux Représentants.
Onzième District Représentatif, Onzième ward—Deux Représentants.
Douzième District Représentatif, Douzième ward—Un Représentant.
Treizième District Représentatif, Treizième ward—Un Représentant.
Quatorzième ward—Un Représentant.
Quinzième District Représentatif, Quinzième ward—Un Représentant.
2° Elire un Gouverneur, un Lieutenant-Gouverneur, un Secrétaire d'Etat, un Procureur-Général, un Trésorier d'Etat, un Auditeur d'Etat, un Superintendant de l'Education et un Surintendant de l'Education des Terres.
3° Elire par les électeurs qualifiés de la Paroisse d'Orléans, un Avocat de District pour la paroisse d'Orléans, un Juge, un Greffier et un Constable pour chacune des Premiers Deuxième, Troisième et Quatrième Cours de Cité de la Nouvelle-Orléans, un Greffier pour la Cour d'Ordre de District, un Greffier pour la Cour d'Ordre Nouvelle de District, un Shérif d'Ville, un Shérif Criminel, un Coroner, un Surveillant des Transferts de Propriété, un Arpenteur des Hypothèques, tous tout le terme de quatre années.
4. Et attendu que l'Assemblée Générale, à sa dernière session régulière tenue en 1890, a adopté certains amendements à introduire dans la Constitution de cet Etat, lesquels, en vertu des dispositions de l'article 256 de ladite Constitution, doivent être soumis aux électeurs qualifiés pour être par eux approuvés ou rejetés. Attendu que ces amendements ont été indiqués clairement et plénairement dans une publication officielle du Secrétaire d'Etat, publiée dans chaque paroisse de cet Etat à laquelle il est référé et sont soumis aux électeurs qualifiés de cet Etat pour être par eux approuvés ou rejetés à après le vote qu'ils donneront pour ou contre chacun des dits amendements respectivement.
Recueillir le vote des électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans sur lesdits amendements proposés, comme suit:
Premier Amendement proposé.
BILL DU SÉNAT No 110.
"Résolution complète proposant un amendement à la Constitution pour permettre de couvrir dans la dette capitalisée de la Ville de la Nouvelle Orléans autre que les bons à prime, en bons de quatre pour cent, pourvoyant à une taxe spéciale de un pour cent pour le paiement de la dette capitalisée de la ville, et exemptant des dits bons de quatre pour cent de toutes taxes et de plus extérieur ladite ville à assumer et payer telles réclamations non soldées du Conseil de Direction des Ecoles des dites ville et paroisse, qui seraient trouvées être équitablement dues par les dits bons, approuvée le 8 juillet 1890.
Tous les électeurs votant à la dite élection pour le dit amendement, mettront sur leurs bulletins les mots: "Pour l'Amendement de la Dette de la Ville de la Nouvelle-Orléans", et tous les électeurs votant à la dite élection contre le dit amendement, mettront sur leurs bulletins les mots: "Contre l'Amendement de la Dette de la Ville de la Nouvelle-Orléans."
Second Amendement proposé.
"RÉSOLUTION COMPLÈTE DE LA CHAMBRE No 21."
Proposant de soumettre aux électeurs de vingt-neuf de la Constitution de 1879, relatif à l'Instruction Publique.
Tous électeurs qui désirent voter pour ledit amendement écriront ou imprimeront sur leurs bulletins les mots: "Pour l'amendement à l'Article 229 de la Constitution"; et tous électeurs qui désireront voter contre ledit amendement écriront ou imprimeront sur leurs bulletins les mots: "Contre l'Amendement à l'Article 229 de la Constitution."
Troisième Amendement proposé.
BILL DE LA CHAMBRE No 214.
"Un Acte pourvoyant à la soumission aux électeurs de l'Etat pour son adoption ou rejet, un amendement de la Constitution de l'Etat en ce qui concerne les Terres, les Ecoles, les Charités, les Pensions, le Drainage, les Loteries et du Fonds Général."
Et il est par le présent décrété qu'une élection aura lieu, conformément à l'Acte No 58 de la session extraordinaire de 1877 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane,
Mardi, 19 avril, A. D. 1892,
ce est à dire le mardi suivant le troisième lundi d'avril, de sept heures du matin à six heures de l'après midi, dans la ville de la Nlle-Orléans et paroisse d'Orléans, à tels bureaux et districts qu'établira le gouvernement municipal de la ville de la Nlle-Orléans, pour être vus les officiers ci dessus mentionnés, et pour recueillir le vote des électeurs de la dite ville et paroisse sur les amendements ci dessus proposés à la Constitution de l'Etat de la Louisiane, lesquels ont été adoptés par un vote des deux tiers de tous les membres élus à chaque chambre de l'Assemblée Générale de cet Etat, à leur session régulière de 1890, et sont plus complètement énumérés dans la proclamation officielle qu'en a faite le secrétaire d'Etat et ont été dûment promulgués, ainsi que l'ordonne la Constitution.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et ex officio notarial greffier de la paroisse d'Orléans.
19 mars—au 19 avril

Pilules contre-stimulantes de RASORI.
Le célèbre remede italien
Ces pilules, dont la renommée est universelle, sont composées de substances végétales et minérales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.
Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un excès de stimulation, elles guérissent toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, etc., et sont sans rivales pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie, les fièvres bilieuses, la dysenterie, les maux de tête, les névroses, l'insomnie, la malaria, l'anémie, les coliques, la névralgie, les douleurs rhumatismales, la goutte, le manque d'appétit, l'indigestion, les maladies des reins, l'irritation vésicale, la mélancolie, ainsi que les maladies de la peau dans toutes leurs variétés.
A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.
Prix: 50c. le flacon.
BOGEL DRUG CO., Limited
111 Rue Canal, Nouvelle-Orléans.
Seule agente aux Etats-Unis.
14janv

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui c'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cordre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrés parfaite de mélodies de l'accord. Ces pianos ont rétablissement un volume et une pureté de son inimaginables.
Accords et réparations de pianos une spécialité.
30 mars—

C. LAZARD & Cie
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
24 o 90—1 an—dim mar ven

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET.
DENTISTES-CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'Hôtel formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tous genres dans la branche de leur art.
G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transfère son bureau du No 110 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRES DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1889.
Venez examiner nos modèles, vous informer de nos prix et vous faire exhiber le Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
24 août—

Découvertes médicales.
L'état précaire de ma santé ne me permettant plus, depuis quelques années, d'exercer la médecine active, je consacre la majeure partie de mon temps à la découverte et à la préparation de médicaments spéciaux destinés à combattre